

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Paris, le 29 septembre 2021

## Remise des prix Hlm des Victoires du Paysage 2020

Dans le cadre du 81<sup>ème</sup> Congrès Hlm, l'Interprofession VAL'HOR est heureuse de remettre, en partenariat avec l'USH, les trois prix des Victoires du Paysage 2020 pour la catégorie bailleurs sociaux et salue l'engagement et le savoir-faire des lauréats Aquitanis (Victoire d'Or), Seqens (Victoire d'Argent) et Seine-Saint-Denis habitat (Victoire de bronze) qui œuvrent pour l'intégration d'aménagements paysagers offrant un cadre de vie de qualité grâce au végétal.

**Aquitanis**, OPH de Bordeaux Métropole (33) remporte la Victoire d'Or pour la réalisation du projet Locus Solus avec la création d'une ferme urbaine sur dalle à Bordeaux. Ce défi brillamment relevé a permis la réhabilitation de logements sociaux grâce au végétal et redéfinit le vivre-ensemble avec un projet d'habitat participatif. Les futurs habitants ont donc pu co-imaginer leur logement et, au-delà, un lieu singulier de vivre ensemble où les 47 logements disposent tous d'un jardin d'hiver et d'une « ferme urbaine » pour cultiver ensemble leur potager. Bailleurs et locataires témoignent du succès de l'opération, véritable défi végétal relevé dans une cité Hlm, exemplaire pour d'autres sites.



**MAÎTRISE D'OUVRAGE** : Aquitanis, OPH de Bordeaux Métropole  
**PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET** : Trouillot Hermel Paysagistes  
**ENTREPRENEUR DU PAYSAGE** : Brettes Paysage  
**PÉPINIÉRISTES** : Pépinières Charentaises – Pépinière Lepage  
**DATE DE RÉCEPTION DU PROJET** : juillet 2018

**Seqens** - Garches (92) est récompensé par la Victoire d'Argent pour les travaux de résidentialisation et d'aménagement extérieur de la résidence Grande Rue en revalorisant et humanisant les espaces par le végétal. La réorganisation des lieux grâce à un aménagement simple a permis de recréer des espaces de détente et de retrouvailles pour les habitants mais aussi de créer une véritable promenade champêtre au sein même de la résidence, permettant de se déplacer dans l'ensemble du site en reliant les quatre bâtiments. Soucieux de préserver les très beaux arbres présents, l'aménagement paysager – grâce au choix d'une palette végétale réalisée en lien avec la Ligue de Protection des Oiseaux – a aussi permis de restaurer une certaine biodiversité sur le site.



**MAÎTRISE D'OUVRAGE** : Seqens  
**PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET** : D&H Paysages  
**ENTREPRENEUR DU PAYSAGE** : Pinson Paysages  
**PÉPINIÉRISTES** : Pépinières Chauviré – Pépinières Levavasseur  
**DATE DE RÉCEPTION DU PROJET** : juin 2017

Enfin, Seine-Saint-Denis habitat (93) reçoit la Victoire de Bronze pour la renaissance de la cité-jardin de Stains qui garde, près de 100 ans après sa construction, sa vocation de lien social autour du végétal. Ce projet a permis la revalorisation d'espaces en friche situés en cœur d'îlot de parcelles bâties en front de rue et de retrouver leurs fonctions récréatives et potagères initiales. Ce sont ainsi quatre des sept cœurs d'îlots qui ont été aménagés en jardins familiaux, partagés ou pédagogiques, par la maîtrise d'ouvrage. Les anciens espaces en friche ont donc pu retrouver leur vitalité et la culture potagère ancestrale sur ce site d'exception à présent pérennisé.



**MAÎTRISE D'OUVRAGE** : Seine-Saint-Denis Habitat  
**PAYSAGISTE CONCEPTEUR** : Agence Pôles  
**ENTREPRENEUR DU PAYSAGE** : Id Verde (agence IDF Est)  
**PÉPINIÉRISTE** : Uddenhout  
**DATE DE RÉCEPTION DU PROJET** : février 2015



Depuis 2008, l'association VAL'HOR, organisation interprofessionnelle pour la valorisation des produits et des métiers de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, organise le concours national des **Victoires du Paysage** pour mettre à l'honneur les collectivités, les entreprises et les particuliers en matière d'aménagement paysager. Tous les deux ans, les Victoires du Paysage ont pour objet de récompenser les maîtres d'ouvrages publics ou privés (collectivités, bailleurs sociaux, entreprises, commerces, promoteurs immobiliers, aménageurs, particuliers...) qui ont pris pleinement conscience des bienfaits et des atouts du végétal et du paysage et ont réalisé des aménagements

exemplaires en recourant aux produits et aux services des professionnels du végétal : paysagistes concepteurs, entreprises du paysage, producteurs. Ces aménagements paysagers devant avoir été réalisés grâce à la contribution des professionnels de la filière paysage : paysagistes concepteurs, producteurs, entrepreneurs du paysage.

La 7ème édition des Victoires du Paysage en chiffres : 84 dossiers de candidature reçus et étudiés par comité du Jury Technique du concours - 67 nominés - 37 lauréats.

**Renseignements et informations** : [www.lesvictoiresdupaysage.com](http://www.lesvictoiresdupaysage.com)

**VAL'HOR** est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 52 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 186 000 emplois. Elle rassemble les 10 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (FNPHP, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, Jardineries & Animaleries de France, FGFP, Floralisa), ainsi que du paysage (UNEP, FFP). L'Interprofession VAL'HOR est dotée des missions suivantes : la production de ressources pour la filière par les études, la prospective et l'innovation – la mise à disposition d'outils pour le développement économique des entreprises du végétal - le développement du marché des particuliers et du marché des donneurs d'ordre par la communication collective.

**Plus d'infos** : [www.valhor.fr](http://www.valhor.fr)

**L'Union sociale pour l'habitat** représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 593 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2020, les organismes Hlm ont mis en chantier 70 500 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,7 millions de logements locatifs et 0,35 million de logements-foyers et logent environ 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : 14 800 logements ont été

vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés. **Pour en savoir plus : [www.union-habitat.org](http://www.union-habitat.org)**

**Contacts presse :**

**Pour Val'hor :** Jeanne Defever Tél. 06 22 29 61 37

**Pour l'Union sociale pour l'habitat :**

Joachim Soëtard / Sarah Cassone / Alice Delalande-Grapinet – Tél. : 01 40 75 52 56 / 07 64 57 85 66